

## Donnons un coup de pouce au gouvernement et à la CFDT

Jean-Marie Harribey

15 janvier 2020

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2020/01/15/donnons-un-coup-de-pouce-au-gouvernement-et-a-la-cfdt>

À ce niveau de candeur du gouvernement pour trouver une solution au financement des retraites et à ce niveau de désarroi face au projet néolibéral, conduisant à crier « victoire » lors de l'annonce que l'âge pivot et/ou l'âge d'équilibre seront retirés avant d'être rétablis, on est tenté de porter secours Messieurs Macron-Philippe-Berger. Puisque le dogme s'impose qu'il ne faut ni augmenter les cotisations salariales qui « diminuerait le pouvoir d'achat des salariés », ni augmenter les cotisations patronales qui « accroîtrait le coût du travail et pénaliserait l'emploi », la solution est si simple qu'on se demande bien comment on n'y avait pas pensé plus tôt : élargir l'assiette des cotisations sociales sans changer le taux.

Sur la base des données du TEE de l'INSEE pour l'année 2018, dernière connue, sur celle de l'annonce que la croissance économique par l'INSEE aurait été de 1,6 % en 2019 et que la prévision pour 2020 est de 1,3 %, voici comment se présentent les choses, en multipliant les données de 2018 par  $1,016 \times 1,013 = 1,029$ , et en supposant que toutes les grandeurs évoluent homothétiquement :

	2018 (Mds €)	2020 (Mds €)
Masse salariale des sociétés financières et non financières	863,9	889
Salaires bruts	651,1	670
Cotisations sociales dites patronales	212,6	219
Excédent brut d'exploitation (EBE)	405,4	417
Formation brute de capital fixe (FBCF)	316,7	326
Consommation de capital fixe (CCF)	263,3	271
Excédent net d'exploitation (ENE)	142,1	146
Valeur ajoutée nette des sociétés (VAN = masse sal. + ENE)	1005,4	1035
Investissement net (FBCF – CCF)	53,4	55

Profits distribués potentiels en 2020 (ENE – investissement net) :  $146 - 55 = 91$  Mds

Si on appliquait le taux de cotisation de 28,1 % à ces profits distribués sous forme de dividendes aux actionnaires et intérêts aux créanciers :  $91 \times 0,281 = 25,6$  Mds.

Si, par miracle (« Oh, miracle ! » à la place de « victoire » !), 25 milliards, c'était trop pour couvrir les 17 milliards de déficit en 2025 lus dans le marc de café du Conseil d'orientation des retraites qui n'imagine pas un instant que l'État cesse de supprimer des fonctionnaires et compense les allègements de cotisations deux fois supérieurs à ce que procurerait l'élargissement de l'assiette, on pourrait toujours baisser le taux de cotisation... Mais gageons que ce ne sera pas trop car le financement de la protection sociale doit inclure celui de la santé et de toutes les branches de la Sécurité sociale.

Et l'on décida d'élargir l'assiette des cotisations sociales...

Et le coût du travail... resta stable... !

Et la concurrence déloyale entre les entreprises qui embauchent et celles qui débauchent malgré leurs bénéfices et donc qui paient relativement moins de cotisations... s'amenuisit un peu... !

Et, puisque toute la valeur ajoutée nette provient du travail, le lien entre travail et cotisation... ne disparut pas... mais sortit pédagogiquement renforcé... !<sup>1</sup>

Que soit réhabilitée la théorie de la valeur-travail !

---

<sup>1</sup> Pour une argumentation en faveur de l'élargissement, voir sur ce blog « Quelle cotisation sociale pour la protection sociale », 9 février 2019, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2019/02/09/quelle-cotisation-sociale-pour-la-protection-sociale>